

RÉF : JRI/BRA

Morges, 13 juin 2025

AFFAIRE TRAITÉE PAR : Bruno Rocha

**Rentrée scolaire 2025-2026 - Réduction pour les abonnements de transport**

Madame, Monsieur,  
Cher·ères parents,

Dès la rentrée scolaire 2025-2026, en collaboration avec les MBC et les CFF, la Ville de Morges octroie une réduction pour les abonnements de transport public.

Conformément à la politique générale des transports de la Commune, les élèves privilégient les transports publics aux déplacements en véhicule privé. Pour cela, la Ville de Morges participe, à hauteur de 30% du prix, au financement de l'abonnement annuel junior (6-25 ans) Mobilis Zone 30, pour les élèves habitant Morges et enclasse·es dans un établissement scolaire communal de la 5<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup>.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette procédure n'est possible que si nous sommes en possession du numéro SwissPass, indiqué sur la carte de votre enfant (voir image).



Veuillez trouver ci-dessous les deux cas de figure qui peuvent se présenter :

**1. Élève possédant une carte SwissPass**

- Nous vous prions de nous transmettre par courriel à l'adresse cve@morges.ch ou par téléphone au 021 804 15 10, le numéro SwissPass, le nom et prénom de votre enfant, ainsi que votre adresse de domicile.

**2. Élève ne possédant pas d'abonnement SwissPass**

- Vous devez commander gratuitement la carte SwissPass (swisspass.ch) auprès guichet CFF.
- Vous nous communiquez par courriel à l'adresse cve@morges.ch ou par téléphone au 021 804 15 10, le numéro SwissPass, le nom et prénom de votre enfant, ainsi que votre adresse de domicile.

Nous vous informons que vous avez la possibilité de créer un compte client sur mbc.ch, swisspass.ch ou cff.ch, ceci afin de pouvoir acheter/renouveler l'abonnement de votre enfant (sur mbc.ch l'achat d'un nouvel abonnement n'est pas possible, uniquement le renouvellement).

De plus, il est possible d'ajouter une ou plusieurs zones à vos frais sur l'abonnement de votre enfant.

Tout en espérant que cette offre saura vous intéresser, nous vous adressons, Madame, Monsieur Cher·ères parents, nos salutations les meilleures.

Service de l'enfance  
le chef de service



Jean-Philippe Robatti